

La Fédération Ouest SCOP BTP et l'OPPBTB renouvellent leur accord de partenariat pour la prévention des risques

Depuis 2015, la Fédération des sociétés coopératives et participatives (SCOP) du BTP et l'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTB) mènent de nombreuses actions en faveur de la prévention des risques professionnels, qui se déclinent au plan national et régional. Riches de leurs expériences communes et des résultats obtenus, la Fédération Ouest SCOP BTP et les agences OPPBTB Bretagne, Pays-de-la-Loire et Normandie souhaitent poursuivre le partenariat avec une nouvelle convention régionale, signée le 25 novembre 2022, qui s'inscrit dans le cadre d'un accord national de partenariat entre la Fédération SCOP BTP et l'OPPBTB. Leur objectif partagé est de mobiliser encore davantage les entreprises afin de faire progresser la prévention et permettre aux SCOP BTP de gagner en performance.

Un partenariat de longue date pour faire avancer la prévention

Depuis 2015, la Fédération SCOP BTP et l'OPPBTB se sont engagés dans une démarche commune visant à faire progresser la prévention au sein de l'ensemble des entreprises adhérentes de la Fédération des SCOP BTP.

Leur partenariat a notamment permis de promouvoir des outils et solutions de l'OPPBTB, dont monDocUnique et l'agence en ligne PréventionBTP En Direct, de créer les pages prévention du site internet de la Fédération des SCOP BTP ou encore d'organiser chaque année un séminaire des mandataires et permanents des Fédérations des SCOP BTP. Sur tout le territoire, et notamment dans les régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire, les SCOP BTP ont été accompagnées dans la réalisation de leur DU, dans le cadre d'ateliers dédiés.

Les actions ont régulièrement été ajustées afin de répondre aux nouveaux enjeux environnementaux et sociétaux, aux évolutions techniques et de pouvoir faire face à la situation exceptionnelle engendrée par la crise sanitaire de la Covid-19.

Une mobilisation continue

Afin de continuer à faire évoluer les comportements et permettre aux SCOP BTP de gagner en performance économique, technique et humaine, la Fédération Ouest SCOP BTP et les agences de l'OPPBTB Bretagne, Pays-de-la-Loire et Normandie renouvellent leur partenariat. Ensemble, ils se sont fixés les nouveaux objectifs suivants :

- **Poursuivre l'accompagnement des SCOP BTP dans l'évaluation des risques professionnels afin d'atteindre 100% des SCOP BTP avec un DUER et un plan d'action opérationnel**

L'évaluation des risques professionnels reste la pierre angulaire de toute démarche de prévention. Il s'agit donc de renforcer l'accompagnement des SCOP BTP, notamment les plus petites ou les

plus éloignées du sujet prévention, afin que toutes disposent d'un Document unique et d'un plan d'action à jour.

Pour cela, un nouvel état des lieux relatif au DU et à l'évaluation des risques sera réalisé auprès de l'ensemble des adhérents de la Fédération Ouest SCOP BTP, à savoir 150 SCOP BTP représentant environ 4 000 salariés, afin de les identifier et les accompagner dans la réalisation de leur Document Unique. Les SCOP BTP seront également soutenues dans la création de leur compte Prévention.

▪ **Promouvoir et développer la culture prévention à tous les niveaux des SCOP BTP**

Pour y parvenir, la Fédération Ouest SCOP BTP et les agences OPPBTP Bretagne, Pays-de-la-Loire et Normandie décident d'engager différentes actions :

- ✓ Informer et sensibiliser les adhérents de la Fédération SCOP BTP, grâce à la mise à disposition de tous les contenus et supports utiles ainsi que des résultats et bonnes pratiques issus des études métiers et études techniques menées par l'OPPBTB.
- ✓ Animer localement l'information en prévention, en prenant part à des réunions d'information sur des thèmes de prévention prioritaires tels que chutes de hauteur, risque routier professionnel, risques chimiques, TMS, heurts engins-piétons, hygiène et intérim.
- ✓ Accompagner les SCOP BTP dans l'acquisition d'une vision positive de la prévention, notamment grâce à la diffusion de cas d'étude « Prévention et Performance ».

▪ **Mobiliser impliquer et davantage dans la promotion de la prévention les permanents et mandataires des Fédérations SCOP BTP.**

La connaissance des enjeux liés à la prévention, des mandataires et permanents des Fédérations des SCOP BTP et leur implication dans la mise en œuvre effective de chaque action, sont des leviers essentiels pour développer la culture prévention des SCOP BTP.

Pour y parvenir, les partenaires animeront conjointement des rencontres annuelles en présentiel ou en distanciel : informations stratégiques, partage des bilans, mutualisation des actions « porteuses » et actualités des partenaires, ... Par ailleurs, la Fédération Ouest SCOP BTP s'engage à faire connaître la revue « Prévention BTP » de l'OPPBTB en prenant en charge l'abonnement pour ses adhérents.

À propos de l'OPPBTB

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTB) est une structure paritaire, créée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantissant le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques.

L'OPPBTB est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions, l'**expertise** pour identifier les solutions de prévention, la **promotion** en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'**accompagnement** des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.

L'OPPBTB s'appuie sur des équipes réactives, disponibles, engagées et professionnelles. Composé de 350 collaborateurs répartis dans 12 agences régionales, l'OPPBTB accompagne les entreprises pour développer leur culture prévention en mettant en place des actions collectives ciblées et individuelles.

Il propose une offre de services élaborée pour tous, quels que soient la taille de l'entreprise, le métier ou le niveau de maturité en prévention. L'Organisme fait de la prévention un **véritable levier de performance et de progrès**.

Pour répondre aux besoins des entreprises et des partenaires du BTP, l'OPPBTB propose des offres en présentielles et distancielles :

#information pour connaître l'actualité de la prévention : l'Organisme propose des guides techniques, fiches pratiques mais également l'actualité la plus récente de la prévention et un contact permanent sur les réseaux sociaux, accessible depuis preventionbtp.fr.

#assistance technique en ligne pour des réponses immédiates et gagner en simplicité, notamment sur le site preventionbtp.fr : des experts répondent aux questions en ligne. Les entreprises disposent également d'un espace personnel pour gérer toutes les démarches (PPSPS, Document Unique...).

#assistance technique terrain pour être accompagné sur les chantiers : des conseillers de l'OPPBTB assistent les entreprises pour conduire des diagnostics et proposer des solutions pour améliorer les performances en prévention des entreprises. Afin de diffuser l'information, ils organisent des réunions de sensibilisation sur les sujets d'actualité tels que les travaux en hauteur, le risque routier....

#conseil afin de répondre aux interrogations les plus pointues : les experts de l'OPPBTB accompagnent les entreprises dans leurs démarches de management de la prévention et de conduite du changement.

#formation 100% BTP destinée aux professionnels avec des modules spécialisés en présentielles et distancielles.

#formation initiale pour former les futurs professionnels du BTP à la prévention : les enseignants et les étudiants bénéficient de formations élaborées par l'OPPBTB et ses partenaires.

Retrouvez l'OPPBTB sur preventionbtp.fr et oppbtp.com.



@preventionbtp



PréventionBTP



PréventionBTP

SERVICE DE PRESSE

CLC Communications • 01 42 93 04 04
Jérôme Saczewski • j.saczewski@clccom.com
Christelle Grelou • c.grelou@clccom.com
Ingrid Jaunet • i.jaunet@clccom.com
Charlotte Breuil • c.breuil@clccom.com

OPPBTB

Solange Delpech • 01 46 09 26 76
solange.delpech@oppbtp.fr



Contact presse SCOP BTP : Xavier Duval - x.duval@scopbtp.org